



## Compte-rendu du Bureau directeur du 18 février 2010

adopté lors d'un échange de courriel le 24 février 2010  
validé par le Comité directeur du 20 mars 2010

Au siège Fédéral - 15 passage des Mauxins – 75019 PARIS

**Membres présents (04) :** Jean-Paul Ters, Gérard Lecourt, Marie-France Charles, Michel Ediar

**Membre absent excusé (01) :** Mickaël Blanchard (avec pouvoir)

**Membre de droit (01) :** DTN - Gilles Nédélec

**Invité (01) :** Michel Chariau

**Président de séance :** Jean-Paul Ters – **Secrétaire :** Marie-France Charles.

Pour cette séance 5 voix sont représentées sur 5 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le Bureau directeur peut valablement délibérer.

17h. Le Président souhaite la bienvenue à tous à cette réunion et les remercie de leur présence. Il excuse Mickaël Blanchard.

Un rappel de l'ordre du jour est fait :

### Direction technique nationale

Le DTN, Gilles Nédélec informe officiellement le Bureau directeur de sa décision de ne plus assumer ses fonctions au sein de la FFCO. Il donne différentes explications sur ses motifs :

- Il a acquis la conviction qu'il ne pouvait pas continuer ses missions depuis les deux derniers comités directeurs (difficultés d'expliquer les choses, de trouver les mots pour faire passer des changements de cap, etc.),
- Relations pas faciles avec les personnes tant en interne qu'en externe à divers niveaux,
- Un héritage difficile de crise,
- N'a pas senti un réel soutien de la part des élus à ses actions,
- Ne ressent plus de plaisir de travailler pour la fédération,
- Des problèmes personnels.

Le Ministère de la Santé et des Sports a été informé officieusement de sa décision. Le Directeur des Sports va rencontrer le Président pour envisager l'avenir et la suite à donner quant à la vacance du poste de DTN.

Le Président remercie Gilles Nédélec de sa démarche franche ; il regrette vivement cette décision et surtout est très inquiet des perturbations que cela va apporter au sein de la Fédération.

Michel Chariau regrette également ce départ, mais il respecte tout à fait ce choix. Il souhaite que, du fait de son passage au sein de notre Fédération, il nous aide encore à progresser dans notre fonctionnement fédéral.

Gilles Nédélec pense qu'il ne faut pas raisonner dans ces termes car les élus fédéraux sont exclusivement des bénévoles et à ce titre les problèmes ne peuvent pas être analysés de la même façon. Les difficultés rencontrées sont à la fois d'ordre structurel et conjoncturel. La Fédération a une histoire compliquée et pêche surtout dans le domaine de l'autorité. Pour lui, « *l'autorité ne se décrète pas, elle se crée* ». Il devient nécessaire et urgent d'imposer un autre management du personnel fédéral. Une absence d'emploi de directeur administratif et financier se fait cruellement ressentir, mais en cas de recrutement, il faudra veiller à ne pas lui laisser assumer seul la tâche de management, une implication importante de l'équipe dirigeante devra lui être accordée. De toutes les façons une répartition des rôles de chacun est à revoir. Il y a un impératif besoin de cadre de travail d'extrême urgence, et cela relève des compétences des élus. Gilles Nédélec assumera les affaires courantes, et entre autre, la préparation de la convention d'objectifs. Il y travaillera en étroite coopération avec le Trésorier, Michel Ediar. Le poste sera vacant au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2010, mais il pourrait également être libéré à partir de mai.

Différentes possibilités sont ouvertes pour la succession. Le Bureau y réfléchira et fera des propositions au Dir Sports.

### Démission

Le Bureau est informé de la démission de Michel Simon, responsable d'Orientation Magazine, pour raisons personnelles. Le Président en prend acte et le remercie de son investissement à la tête de notre revue fédérale et de l'excellent travail qu'il a accompli depuis de nombreuses années. Il regrette vivement son départ. Il lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions territoriales. La centralisation des articles, la collecte seront de la responsabilité de Guillaume Renard, à qui une réorganisation de son temps de travail sera proposée, et Virginie Blum.

Il est demandé à Virginie Blum de mettre en place une nouvelle équipe rédactionnelle et de prendre en main la publication de notre revue.

Le Président lui demande de préparer un n° spécial pour le quarantième anniversaire de notre fédération (JO du 8 mai 1970).

### Comptes annuels

Après présentation et explication sur le projet des comptes annuels, le Trésorier met aux voix le rapport préparé par l'expert-comptable.

L'exercice 2009 présente un excédent de 6843 €. Adopté

### Mise à jour de la commission "statuts, règlement, intérieur discipline, juridique, assurance, gestion du personnel"

Le Bureau propose de confier la présidence de la commission à Sandrine Taisson. Adopté

## Préparation de l'Assemblée générale FFCO

- Le point est fait sur le calendrier des envois du matériel de préparation de l'AG en direction aux structures décentralisées.

Candidatures : le retrait spontané de deux candidatures, par les postulants, est acté par le Bureau : Pierre Durieux (indépendance entre FFCO et CO WOC), et Sandrine Taisson (avis négatif de la commission des opérations électorales pour raisons statutaires).

- Trois candidatures sont recevables : Jean-Paul Baudoin, Jean-François Dechavanne, Thierry Vermeersch.

- Le Président propose d'inviter à l'AG : Pierre Durieux, Edmond Széchényi, Christophe Lafon, Hervé Letteron, Charly Boichut. Adopté

- Document en provenance du CD du Var : les membres du Bureau en ont pris connaissance, il sera apporté une réponse lors de l'AG.

## Questions diverses

- CO WOC : Lecture du courrier du Coprésident des WOC. Il réclame le versement du solde de 20 000 € de la subvention d'Etat conservés en trésorerie par la Fédération. Le Bureau directeur prend la décision de reverser ces 20 000 € au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre. Adopté

Christophe Lafon demande au Secrétaire général différentes précisions sur l'éventualité de licences gratuites pour la manifestation O'festival et celle des 5 jours. Un complément d'information est demandé. Gérard Lecourt se mettra en contact avec lui.

Il est rappelé que Marie-France Charles est l'élue représentante de la FFCO au sein des WOC et qu'à ce titre, elle doit être invitée à toutes les réunions de coordination, et pas seulement aux conseils d'administration et assemblées générales.

- Fédération Espagnole d'Orientation (FEDO) souhaite mettre en place avec la FFCO un échange international avec un élu et un cadre sur l'année 2010. La délégation française sera composée de Mickaël Blanchard et de Thomas Poirson. Ils se rendront en Espagne du 1<sup>er</sup> au 4 juillet. Le Président les rejoindra lors des EYOC à Soria. La délégation espagnole sera reçue en France en 2011. Adopté

- CNOSF : un appel à candidature pour participation à un stage international de jeunes dirigeants est arrivé au secrétariat, la FFCO présente et appuie la candidature de Simon Blum à ce stage. Adopté

- Raids multiactivités : Le Bureau décide que Michel Ediar ne siègera plus au Conseil d'administration du Groupement des raids multiactivités, ni aucun autre représentant de la FFCO. Adopté

Fair Play : Dans le cadre de la distinction que doit recevoir Thierry Guéorgiou, suite à son attitude aux Championnats du Monde 2009, le Président l'accompagnera en Hongrie. Adopté

IOF : il est décidé de demander à Edmond Széchényi quelles sont les obligations et missions des membres siégeant à l'IOF.

Commissions disciplinaires : Le Secrétaire général fait part des démissions de MM. Alain Brunerie et Robert Buzon, Présidents des commissions disciplinaires. Après l'assemblée générale, les commissions seront complétées et leur président désigné. Adopté

Commission électorale : le Secrétaire général propose la répartition annuelle suivante pour la commission électorale :

- 2010 et 2012 : Marie-Jeanne Lionnet – René Ferrage – Yvette Queyroi – Pierre Schwartz – Le Président propose Marie-Jeanne Lionnet comme présidente. Adopté

- 2011 et 2013 : Jocelyne Lemerrier – Jean-Pierre Calandot – Jean-Claude Doménici – Laurent Mundt. Le Président propose Jocelyne Lemerrier comme présidente. Adopté

Salon des sports de nature : la FFCO est sollicitée par le MSS pour participer au Salon des sports de nature à Paris les 26, 27 et 28 mars 2010 sur un emplacement de 9 m<sup>2</sup> pour 1500 € ; cette lisibilité entrant dans la convention de partenariat avec ERDF. Adopté

## Structures décentralisées :

- Calendrier : à ce jour 2 ligues (Pays de la Loire et Midi-Pyrénées) n'ont toujours pas fait parvenir leurs calendriers d'organisations. Il est rappelé que tant que ledit calendrier n'est pas parvenu au secrétariat fédéral, les compétitions ne peuvent pas être prises en compte pour aucun classement, et de plus ne sont pas assurées.

- Réaffiliations 2010 : certains Clubs, Comités départementaux et Ligues ne sont toujours pas réaffiliés à ce jour. C'est absolument inadmissible, d'autant que certaines structures ont déjà organisé des compétitions. De ce fait, ils n'étaient pas assurés, ce qui est extrêmement grave.

- Pass'orientation : Il est regrettable que les pass'orientation ne soient pas plus pris en compte et que certains ne jouent pas le jeu. Il est rappelé que ces titres de participation sont déclarés au Ministère et qu'ils entrent dans le calcul des subventions. Quant à la prise de pass'orientation lors des manifestations tout public (hors toute idée de chronométrage), un temps de réflexion est nécessaire, il sera mené prochainement.

- Club BO 2109 ASQ : le Club a présenté un dossier dans le cadre du développement durable, pour sa compétition de mars 2010, au CNOSF. Le Bureau fédéral lui présente ses félicitations, et souhaite que d'autres clubs entreprennent la même démarche.

- Conventions d'organisation : La Fédération est délégataire pour l'organisation des compétitions de course d'orientation. Pour permettre à ses associations affiliées d'organiser les épreuves du calendrier, la FFCO doit signer une convention avec chaque organisateur d'épreuves du groupe national étant sous son contrôle. Le secrétariat fédéral a transmis les conventions le 26 octobre 2009 pour un retour le 16 novembre. A ce jour, les organisateurs de la semaine fédérale (Aquitaine), Nationale Sud-Ouest (Aquitaine), Nationale Sud-Est (Bourgogne), le CFC (Bourgogne), le CNE (Midi-Pyrénées) n'ont pas retourné ces conventions. Le Secrétaire général est chargé de faire un rappel. Si les conventions ne sont pas retournées, avec les chèques de caution, le 1<sup>er</sup> mars, le Bureau directeur retirera l'épreuve du calendrier et en informera la préfecture concernée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le Président  
Jean-Paul TERS  
Signé : JP.Ters

Le Secrétaire de séance  
Marie-France CHARLES  
Signé : MF Charles